



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MM. les Membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu le :
Mardi 19 décembre 2023 à 19H00
Salle du Conseil (Mairie)

Ordre du jour :

v *Désignation du secrétaire de séance*

v *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 28 novembre 2023*

v *Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal*

v **AFFAIRES GENERALES**

- § *Présentation du rapport d'activités 2022 du service public d'assainissement des eaux usées de la CDA de La Rochelle*
- § *Présentation du rapport d'activités 2022 du délégataire du service public d'eau potable de la CDA de La Rochelle,*
- § *Délibération relative aux zones d'accélération ENR*

v **RESSOURCES HUMAINES**

- *Délibération donnant mandat au Centre de gestion de la Charente-Maritime pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation pour la conclusion d'une convention de participation dans le domaine de la prévoyance*
- *Modulation du régime indemnitaire servi aux agents placés en temps partiel thérapeutique - modification des délibérations n° 21.77 du 21/12/2021 et n° 22.23 du 22/03/2022*

v **VOIRIE**

- *Transfert en propriété de voies communales dans le domaine public communal*
- *Convention de mission de maîtrise d'oeuvre avec INFRA ATLANTIQUE pour la réfection de voiries*

v **FINANCES**

- *Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif, au titre de l'exercice budgétaire 2024*
- *Décision modificative budgétaire n° 2*

v ASSOCIATIONS, ANIMATIONS, COMMUNICATION

- Mise à disposition d'infrastructures communales au profit des associations de Marsilly - Autorisation de signature de conventions avec les associations Récréation pour la mise à disposition de la salle La Tonnelle, et Judo Jujitsu de Marsilly pour la mise à disposition de la salle de sports de combat
- Mise à disposition d'infrastructures communales au profit des associations de Marsilly - Autorisation de signature d'un avenant n°1 à la convention avec l'association Tennis Club de Marsilly pour la mise à disposition d'équipements de tennis

v VIE DES ECOLES ET JEUNESSE

- « Lire et Faire Lire » - Convention pour déploiement du dispositif à l'école élémentaire Jean Ferrat - année scolaire 2023/2024
- Modalités de liquidation du SIVU l'Envol - Avis du Conseil Municipal

v Questions diverses

- Intervention du Conseil de Village

Le Maire,



~~ROSE PINEAU~~